



## Bulletin municipal de liaison du mois de mars 2021

### Une énergie Communale Le Clocher de Caramany

Le 10 avril 1843 le Conseil Municipal vote un budget de 1800 frs pour l'achat de cloches, d'une horloge, et l'aménagement de son local.

C'est l'Abbé François Bria-Camo (1804-1876) prêtre à Caramany durant 18 ans, originaire de Thuir, qui réalisera les plans de cet édifice original, unique pour la région et nécessaire à la vie du village.

La construction du clocher débutera en janvier 1845 et se terminera à la fin du printemps 1848 après l'interruption du chantier un an et demi pour des raisons de discordes locales et d'intempéries.

Une très grande partie de Caramany va se mobiliser et fournir son énergie pour la construction de cet édifice. Quatre maçons Pierre et Martin Calvet, Thomas Barille, et Pierre Saly-Rebotte tous natifs et domiciliés au village, vont prendre part aux travaux. La population se mobilise fortement en fournissant main d'œuvre, assistance, et matériaux, sans oublier l'appui permanent de l'équipe municipale conduite par son Maire Jean Estève.

Cet effort collectif permettra un coût de réalisation de l'ensemble de l'édifice très modeste : moins de 300frs...

L'horloge est installée par Barthélemy Abadie d'Ille/Têt le 3 juillet 1848 et les cloches seront fondues à Perpignan par la Famille Cribailier, ce qui permettra la bénédiction officielle du clocher le 3 août 1848 jour de la St Etienne.

L'horloge électrique moderne sera installée sur la façade sud du clocher en 1960, l'ancien mécanisme, semblable à celui encore en service à l'église de Trilla a malheureusement disparu. C'est cette même année que la municipalité, conduite par Monsieur Clément Caillens Maire, entamera les démarches d'un classement de l'édifice qui aboutiront en 1972 par l'inscription du clocher aux Monuments Historiques.

En 1989, un subventionnement égal entre la paroisse et la commune permettra l'électrification des cloches.



*Cérémonie d'inauguration de la plaque « Monument Historique » le 7 septembre 2016*

## *LA VIE DE LA MAIRIE*

**2 mars :** Caramany, rendez-vous avec deux délégués / conseils du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

**3 mars :** - Caramany, rendez-vous et prise de contact avec Mme Hénoc nouvelle perceptrice.  
- Visio conférence sur l'urbanisme : Règlements d'urbanisme.  
- Conseil Municipal.

**5 mars :** Sur la place de la Mairie, vente de crêpes par les parents d'élèves au profit de la caisse des écoles.

**8 mars :** Baho, réunion SPANC pour l'assainissement non collectif.

**9 mars :** Caramany, réunion du Département, la Municipalité, les animateurs et professeurs de sport en prévision du Raid des collèges (manifestation sportive de collégiens du département). Cette manifestation est programmée le 8 juin prochain si les conditions sanitaires le permettent.

**10 mars :** Interview de Mr Christian Lemoine par un journaliste de l'Indépendant, consacré à un portrait des Maires du département nouvellement nommés.

**11 mars :** -Caramany, rendez-vous d'un représentant de la poste pour l'aménagement du nouveau local à côté de la bibliothèque.  
- Saint-Paul de Fenouillet, à la Communauté de Communes présentation du projet : Lecture Publique et des nouvelles possibilités pour les bibliothèques du Fenouillèdes.

**16 mars :** -Caudiès, Pays de l'Agly/ONF visite sur site d'une production de plaquettes bois destinées à la papeterie et au chauffage.  
- Saint-Paul de Fenouillet, Communauté de Communes, tourisme en Fenouillèdes.

**19 mars :** L'Indépendant, sortie de l'article consacré à Mr Christian Lemoine. Cet article a été salué par courrier, par Mr le Sénateur ....

**20 mars :** Maury, réunion organisée par le PLUI Agly/Fenouillèdes et le PNR Corbières/Fenouillèdes sur le thème des Energies Renouvelables.

**24 mars :** Thuir, réunion en présence de la municipalité et de deux bénévoles s'occupant de la bibliothèque de Caramany.

**25 mars :** Caramany, rendez-vous avec Mme Longuemare, correspondante locale de l'Indépendant en prévision de futurs articles.

**30 mars :** Caramany, réunion CCID (Commission Communale des Impôts Directs) pour l'étude annuelle des nouvelles situations.

**31 mars :** Caramany, réunion de travail du Maire, des Adjoints, de la Secrétaire de mairie, en prévision de la présentation et du vote du budget communal 2021 au Conseil Municipal.



## **VIE CITOYENNE**

### **Environnement :**

Comme nous le signalions lors du précédent bulletin municipal le village de Caramany a été classé « Terre Saine » par Fredon Occitanie ce qui bannit toute utilisation de produits phyto sanitaires par les particuliers sur l'ensemble de la commune. L'exception est encore autorisée pour la viticulture où le désherbage chimique est accepté hors possibilité mécanique. Nous constatons que des habitudes restent ancrées et nous nous permettons ce rappel : Tout désherbant de type Roundup à base de Glyphosate est un produit classé dangereux pour la santé publique et la qualité de l'eau. Merci pour votre compréhension et votre civisme.

### **Demande de renseignements ou remarques divers :**

Les élus et Monsieur le Maire sont entièrement disponibles pour vos remarques et questions. Afin de préserver une discrétion, de marquer l'officialisation des propos, et ménager la vie privée de chacun, il est important que ces échanges se fassent en Mairie après demande de rendez-vous au secrétariat.

### **Démoussage des rues et passages ombragés :**

Il est évident que ces petites mousses verdâtres représentent un véritable danger pour les piétons. Après demande de renseignements, aucun produit chimique autorisé n'est efficace contre cette végétation. C'est pour ceci que la municipalité soucieuse de la sécurité de tous, a entrepris un démoussage mécanique. Les agents communaux sont depuis le début du mois actifs avec leur « Karcher » au nettoyage de ces ruelles.

### **La poste service public :**

C'est officiel, après des négociations avec les services compétents, le bureau de poste de Caramany va changer de lieu. Cette nouvelle installation va être en centre bourg à côté de la Mairie, du Café Carton, dans les locaux de la Bibliothèque. Ce déménagement et l'installation de Gaëlle dans ces nouveaux locaux sont prévus pour le mois de mai prochain.



### *Services communaux*

**Permanences publiques Mairie :** Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

**La Poste :** Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

**Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social :** Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

**Transport à la demande :** Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

**Bibliothèque municipale :** Ouverture jeudi 9h30-11h00. Tel : Mairie.

**Location des gîtes communaux :** Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

### *Commerces fixes*

**Café Carton :** Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

**Auberge du Grand Rocher :** Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 37 05 07 74

**Camping du Lac :** Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 36 36 79

**Cave Coopérative :** Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

**Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA :** Cave Coopérative

### *Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)*

**Boulangier :** Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

**Epicerie :** Mardi matin vers 11h.

**Maraîcher :** Samedi matin à partir de 9h30

### *Artisans locaux*

**SOS :** Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

**David Danhyer :** Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 06 83 38 59 08.

**Jean François :** Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

**MMS :** William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

**ROGIER Pascal** Travaux de charpente. Tel 06 79 36 25 68

### *Services Communauté de Communes*

**Déchèterie Latour :** Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

**Ramassage des encombrants :** Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

### *Association*

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.